

## Tableau des recommandations

Recommandations stratégiques d'Evaluanda	Tempo-ralité	Recommandations d'Evaluanda sur le plan opérationnel
Création d'un référentiel commun aux acteurs de la promotion économique	***	Formaliser et communiquer les objectifs de la promotion économique quadriennaux et annuels
	***	Développer des critères d'intervention de la promotion exogène en cohérence avec les objectifs politiques
Augmenter la capacité de pilotage	***	Désigner une direction unique pour la promotion économique cantonale
	***	Améliorer l'articulation endogène/exogène notamment en intégrant des membres du conseil économique du canton de Vaud dans le conseil exécutif du DEV
	***	Concentrer les ressources du SELT vers le suivi et le contrôle des activités des partenaires de la promotion économique
	**	Développer des instruments de suivi et de reporting
	**	Améliorer la communication et le feedback entre les partenaires
Améliorer la visibilité et l'accès au réseau de la promotion	**	Clarifier le fonctionnement du guichet entreprise
	**	Augmenter les moyens des communautés d'intérêts en tant que relais décentralisés de la promotion économique
Passer d'une logique de subventionnement des organismes à celle d'aide directe aux porteurs de projet	**	Mettre en place des chèques pour porteurs de projets dans le cadre des aides prévues par la LPE
Ajuster certains outils de la LPE aux nouveaux besoins	**	Développer un fond de seed capital et adaptation des critères d'octroi de cautionnements
Clarifier et coordonner la politique d'image de la promotion économique	**	Promotion endogène : Améliorer les outils pour évaluer la mise en application de la politique de communication (revue de presse actualisée en permanence, recherche de feed-back, suivi des actions...)
	**	Promotion exogène : Elaborer une stratégie et un plan d'action de communication, définir des objectifs SMART, mettr en place des outils de suivi de communication
	**	Augmenter la cohérence de l'environnement WEB notamment entre l'exogène et l'endogène
Intégrer la dimension de développement durable dans la mise en œuvre de la LPE	*	S'associer aux travaux de la plateforme cantonale "développement durable" pour disposer d'une grille d'analyse de projet
Soutenir les efforts du canton dans le domaine de la collaboration intercantonale et affirmer la présence du canton au niveau fédéral	**	Accorder les moyens nécessaires à la réalisation des projets développés dans le cadre extra-cantonale

Temporalité (définition) :

- \*\*\* à mettre en œuvre immédiatement
- \*\* à mettre en œuvre dans le cours terme
- \* à mettre en œuvre dans le moyen terme